

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00275
Numéro SIREN : 400 358 974
Nom ou dénomination : SUD CONTROLE

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006858

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULON**

Date : 15/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/006858**
n° de gestion : **1995B00275**
n° SIREN : **400 358 974 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 15/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SUD CONTROLE - Sarl
67 Avenue Joliot curie Zi Toulon Est La bastide verte 83130 LA GARDE France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



ABIG-8305/T-DEPOT-
ACTE/I-728721

SUD CONTROLE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Au capital de 7 622,45 €

Siège social : 67 av.I et F.Joliot Curie, ZI TOULON EST- LA BASTIDE VERTE

83130 LA GARDE



RCS TOULON B 400 358 974

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle **En date du 19 juin 2020**

L'an deux mille vingt, et le 19 juin à 19 heures,
A LA GARDE,

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue sur la convocation du gérant. La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alexis SOUCHE, associé unique et gérant.

Le Président constate que sont présents ou représentés :

- Alexis SOUCHE : 1 part

Total égal à 1 part : soit la totalité du capital social.

L'assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau de l'assemblée :

- ◆ Les statuts de la société
- ◆ La copie de la lettre de convocation
- ◆ Le compte de résultat, le bilan, l'annexe et l'inventaire arrêtés à la date de clôture de l'exercice ;
- ◆ Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le gérant rappelle ensuite que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- * Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- * Approbation des comptes annuels, affectation et répartition du résultat et quitus au gérant ;
- * Rémunération du gérant ;
- * Questions diverses.

Puis le président donne lecture des rapports sur les opérations de l'exercice écoulé.

Enfin, il ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

AS

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels et du rapport du gérant sur sa gestion pendant l'exercice écoulé approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion. Elle approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils lui sont présentés. L'assemblée donne, pour l'exercice écoulé, quitus de sa gestion au gérant.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est un bénéfice net comptable de 18 429 €.

L'assemblée décide de lui donner la répartition suivante :

- Réserve légale : 0 €. Elle est déjà entièrement dotée.
- Dividendes bruts : 6 000 €. Ces dividendes seront soumis d'une part à la CSG-CRDS-RSA au taux de 17,20% uniquement sur 10% du capital social soit sur 762 euros pour une somme de 131 euros (le reste donc de 5 238 euros sera soumis à la sécurité sociale des indépendants) et d'autre part à la FLAT TAX au taux de 12,8 % sur la totalité des dividendes bruts, soit la somme de $6\,000 \times 12,8\% = 768$ euros. Ces prélèvements sociaux et fiscaux seront directement acquittés par la société SUD CONTROLE EURL par le biais de l'imprimé cerfa n° 2777-D, soit un montant de dividendes nets distribués à l'associé de 5 101 €.
- Report à nouveau : 12 429 €.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION :

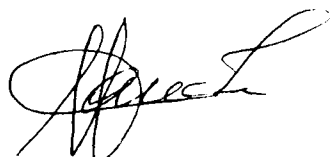
L'assemblée générale ratifie la rémunération nette versée au gérant pour l'exercice 2019, soit un montant annuel de 40 100 euros.

Le gérant a pu prétendre en outre, sur présentation de justificatifs, au remboursement de frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, soit la somme de 2 630 € au titre de remboursement de frais et 9 507 € au titre des indemnités de déplacement.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures. De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le président, associé unique présent.

Le gérant, Associé unique, Alexis SOUCHE



SUD CONTROLE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Au capital de 7 622,45 €

Siège social : : 67 av.l et F.Joliot Curie, ZI TOULON EST- LA BASTIDE VERTE

83130 LA GARDE



RCS TOULON B 400 358 974

Rapport de gestion présenté par la gérance À l'assemblée générale ordinaire annuelle Le 19 juin 2020

(Opérations de l'exercice clos le 31/12/2019)

Le soussigné, Alexis SOUCHE, associé unique et seul gérant de l'E.U.R.L. SUD CONTROLE, a établi le présent rapport de gestion sur la situation de l'entreprise durant l'exercice écoulé, en vue de l'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que ceux de l'exercice précédent.

Au regard de chaque chiffre du bilan et du compte de résultat, figure le chiffre correspondant pour l'exercice antérieur.

SITUATION COMPTABLE :

Au cours de l'exercice écoulé les produits d'exploitation de l'exercice se sont élevés à 372 268 € contre 406 325 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 8,4 %.

Parallèlement, les charges d'exploitation sont passées à 352 683 € contre 372 449 € au titre de l'exercice précédent, en baisse de 5,3 %.

La baisse du volume d'affaires constatée et la hausse des charges d'exploitation, ont tout de même permis à la société de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire de 19 585 € pour l'exercice contre 33 875 € pour l'exercice antérieur soit une baisse significative de 42,2 %.

Les produits financiers au cours de cet exercice se sont élevés à 40 € et les charges financières ont été nulles, soit un résultat financier positif de 40 € contre un résultat financier négatif de (-) 124 € pour l'exercice antérieur.

Enfin, les produits exceptionnels se sont élevés à 1 419 € et les charges exceptionnelles ont été nulles, d'où un résultat exceptionnel bénéficiaire de 1 419 € contre un résultat exceptionnel bénéficiaire de 2 506 € pour l'exercice antérieur.

Au final, après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 2 614 €, la société a dégagé un bénéfice net comptable pour l'exercice 2019 de 18 429 euros contre 32 435 euros l'an passé, soit une baisse de 43,2 %.

A.S

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX :

Les comptes sociaux sont présentés selon les modalités et spécifications du nouveau plan comptable. Aucun changement dans les modes et les méthodes de comptabilisation n'a été opéré par rapport au début d'exercice, ni par rapport à l'exercice antérieur.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable de 18 429 € de l'exercice de la manière suivante :

- Réserve légale : 0 €. Elle est déjà entièrement dotée.
- Dividendes bruts : 6 000 €. Ces dividendes seront soumis d'une part à la CSG-CRDS-RSA au taux de 17,20% uniquement sur 10% du capital social soit sur 762 euros pour une somme de 131 euros (le reste donc de 5 238 euros sera soumis à la sécurité sociale des indépendants) et d'autre part à la FLAT TAX au taux de 12,8 % sur la totalité des dividendes bruts, soit la somme de $6\,000 \times 12,8\% = 768$ euros. Ces prélèvements sociaux et fiscaux seront directement acquittés par la société SUD CONTROLE EURL par le biais de l'imprimé cerfa n° 2777-D, soit un montant de dividendes nets distribués à l'associé de 5 101 €.
- Report à nouveau : 12 429 €.

MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Néant.

REMUNERATION DE LA GERANCE :

Je vous demande de bien vouloir ratifier la rémunération nette versée au gérant pour l'exercice clos le 31/12/2019 à la somme de 40 100 euros.

COMMENTAIRE SUR LE RESULTAT FISCAL :

Sur le résultat net comptable, il a été réintégré :

- La somme de 2 384 € pour la CSG non déductible,
- La somme de 2 000 € pour un don art.238B du CGI,
- La somme de 2 614 € d'IS,

Le résultat fiscal s'élève à un bénéfice de 25 427 €, avec l'application du taux réduit de 15%, soit un impôt sur les sociétés de 3 814 € duquel a été déduit le crédit d'impôt mécénat de 1 200 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Néant.

EVENEMENTS INTERVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT :

Pandémie mondiale de Coronavirus (Covid-19)

Confinement en France à compter du 17 Mars 2020 et levée partielle en date du 11 Mai 2020

En date du 17/03/2020, l'état d'urgence sanitaire a été instauré en France du fait de l'épidémie mondiale de Covid 19. A partir de cette date et jusqu'au présent rapport, l'activité économique française, mais aussi mondiale, a subi un ralentissement important et même un arrêt total pour certaines activités stoppées par arrêté gouvernemental du 16 mars 2020.

A compter du 16/03/2020 nous avons eu recours au chômage partiel.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Pour cet exercice 2019, le chiffre d'affaires de la SARL SUD CONTROLE a diminué puisqu'il est passé de 405 940 € à 365 298 €, en baisse de 10 %. L'absence maladie de son directeur depuis le 29/10/2018 jusqu'au 02/06/2019, puis son mi-temps thérapeutique du 03/06/20 au 12/02/2020, est un facteur explicatif de cette baisse avec en plus la démission de monsieur PREBISKI Hendrik le 31/07/2019.

Le marché évolue de façon incertaine, toutefois la notoriété de notre société se développe, notamment grâce aux recommandations des anciens clients.

La maîtrise des charges d'exploitation et notamment la politique salariale, sera une nouvelle fois au centre de la politique générale de la société.

L'objectif de la stabilisation du bénéfice devrait donc être fixé, dans un contexte pandémique incertain.

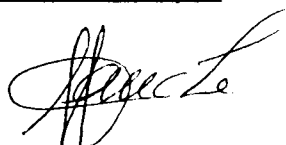
CHARGES SOMPTUAIRES : (CGI, art. 223 quater et 39-4)

Aucune charge somptuaire n'a été engagée ;

FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL : (CGI, art. 223 quinquies et 39-5) ;

Néant.

Le gérant, associé unique





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			<input type="checkbox"/>		
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			<input type="checkbox"/>		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
EURL SUD CONTROLE	67 Avenue I & F JOLIOT CURIE ZI TOULON EST - LA BASTIDE VER 83130 LA GARDE
SIRET 4 0 0 3 5 8 9 7 4 0 0 0 2 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

B REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

C ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Contrôle sécurité électrique	<input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%
Bénéfice imposable à 15%	25 427	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C5C/DAC4 (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1-Si vous êtes entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Cabinet C. NICOLAS & ASSOCIES 271 AVENUE SADI CARNOT 83130 LA GARDE Tél: 04.94.147.147	Copie certifiée conforme à l'original Tél:

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 08/05/2020 Lieu: LA GARDE CEDEX
CENTRE DE GESTION AGREÉ DU VAR rue Lice des Adrets 83160 LA VALETTE DU VAR N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné 1 0 1 8 3 0	Qualité et nom du signataire: GERANT
	Signature OSUCHE Michel

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	6 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e			f	
	g			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	6 000			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)		6 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les S.A.R.L. Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	3 Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
			4 à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
				5 Indemnités forfaitaires.	6 Rembours-ements.	7 Indemnités forfaitaires.	8 Rembours-ements.	
M SOUCHE Alexis 250 Rue Jules Vallès 83130 LA GARDE	1	2019	40 100	9 507	2 630			

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 67 Avenue I & F JOLIOT CURIE 83130 LA GARDE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 0 3 5 8 9 7 4 0 0 0 2 2 Néant *

				Exercice N clos le,	N-1			
				3 1 1 2 2 0 1 9	3 1 1 2 2 0 1 8			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)	AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (I)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	15 519	13 212	2 307	2 441	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 413	33 831	3 582	5 703	
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	30		30	30		
TOTAL (II)	BJ	52 962	47 043	5 920	8 174			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Créances	BX	BY	53 031	480	52 551	38 626
DIVERS	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	12 511	12 511	16 727	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
Comptes de régularisation	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	126 354		126 354	80 642
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	367		367	2 669
		TOTAL (III)	CJ	192 263	480	191 783	138 664	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	245 225	1A	47 523	197 702	146 838		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	30	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622.....)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	64 751	38 317	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 429	32 435	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	91 566	79 136	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	8 682	6 670	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 740	30 765	
	Dettes fiscales et sociales	DY	52 914	29 981	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	1 800	285		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	106 137	67 702		
	Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	197 702	146 838		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	106 137	67 702	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		EUROL SUD CONTROLE				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	365 298	FH		FI	365 298
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	365 298	FK		FL	365 298	405 940
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		383
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	6 968	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	372 268
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	126 292	133 796
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 770	8 713
	Salaires et traitements*					FY	139 176	146 546
	Charges sociales (10)					FZ	71 891	78 380
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	3 813	5 014
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 741	0
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	352 683	372 449
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	19 585	33 875
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	40	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	40	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	124	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	124	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	40	(124)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	19 624	33 751

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 419 2 652
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 419 2 652
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	146
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	146
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 419 2 506
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 614 3 823
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	373 726 408 977
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	355 297 376 542
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	18 429 32 435
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX	
		RC	
(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 968
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	20 397 13 101
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6	2 263
		A8	
	obligatoires	A9	18 134
	dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REPRISE PROV. CLIENTS DOUTEUX			1 419
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **EURL SUD CONTROLE**

Néant

* (à ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		3		
				Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	14 643	KT	KU	876
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	13 945	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	7 263	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	15 523	LC	LD	682
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III		LN	51 374	LO	LP	1 559	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
Autres participations		8U		8V	8W			
Autres titres immobilisés		IP		IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières		IT	30	IU	IV			
TOTAL IV		LQ	30	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0G	51 404	0H	0J	1 559		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
				2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0		D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	15 519	MK	ML	15 519
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	13 945	MN	MO	13 945
		Matériel de transport		IV		MP	7 263	MQ	MR	7 263
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	16 205	MT	MU	16 205
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF			
TOTAL III		IY		NG		NH	NI	52 932		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7	0W		
	Autres participations		I0		0X		0Y	0Z		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2G	30	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	2H	30	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K		0L	0M	52 962		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE

Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG		PH		
Terrains				PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	12 202	QA	1 010	QB		QC	13 212	
Autres immobilisations corporelles				QD	13 145	QE	595	QF		QG	13 740	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport			QH	4 074	QI	1 150	QJ		QK	5 224	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	13 808	QM	1 059	QN		QO	14 867	
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III				QU	43 230	QV	3 813	QW		QX	47 043	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)				ØN	43 230	ØP	3 813	ØQ		ØR	47 043	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S3		
	Inst. géol., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM			NO			
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général des reprises (NP + NQ + NR)	NW	Total général des reprises (NS + NT + NU)			NY	Total général des reprises (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	1 899	6U	6V	1 419	6W	480
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	1 899	TY	TZ	1 419	UA	480
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 899	UB	UC	1 419	UD	480
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF				
	- financières		UG	UH				
	- exceptionnelles		UJ	UK	1 419			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		EURL SUD CONTROLE		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	30	UV	30	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	480		480					
	Autres créances clients		UX	52 551		52 551					
	Créance représentative de titres / Prêt ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY	453		453					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	332		332					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	2 410		2 410				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 366		5 366				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
	Divers		VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 949		3 949					
	Charges constatées d'avance		VS	367		367					
	TOTAUX		VT	65 939	VU	65 939	VV				
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	42 740		42 740						
Personnel et comptes rattachés		8C	19 372		19 372						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	15 498		15 498						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	16 434		16 434					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 610		1 610						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	8 682		8 682						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 800		1 800						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	106 137	VZ	106 137						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Includes sub-sections like 'BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE' and 'PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE'. Rows include various tax items and their corresponding codes (WA, WB, etc.) and values.

Ceged Comap

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>EURL SUD CONTROLE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	13 538
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>EURL SUD CONTROLE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD	26 435					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	32 435		Dividendes	ZE	6 000						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	32 435		Report à nouveau	ZG							
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	ZH	32 435	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7		YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	33 144		33 259					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		XQ	27 215		29 429					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 801		5 727					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		ST	60 133		65 382					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	126 292		133 796					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 108		1 094					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS		9Z	8 662		7 619					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	9 770		8 713					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				YY	73 073		80 850					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	16 533		16 185					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				OB	95 322							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP	1 0 1 8 3 0	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG										
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobiliisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobiliisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRI A plus ou moins-value nette à court terme (total alébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑧)						
	CADRI B plus ou moins-value nette à long terme (total alébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)	
	CADRI C autres plus-value taxable à 19 % (⑪)				(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLENéant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2020

formulaire obligatoire
(article 37A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>EURL SUD CONTROLE</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD 2020

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	3	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	365 298	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	365 298	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	6 968	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	6 969	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON		
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	99 292	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	1 741	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	101 033	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	271 235
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	271 235	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	365 298	Effectifs au sens de la CVAE *		
		EY	3			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 4 0 0 3 5 8 9 7 4 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL SUD CONTROLE

ADRESSE (voie) 67 Avenue I & F JOLIOT CURIE ZI TOULON EST - LA BASTIDE VERT

CODE POSTAL 83130 VILLE LA GARDE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SOUCHE Prénom(s) Alexis

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1

Naissance : Date 081182 N° Département 83 Commune TOULON Pays FR

Adresse : N° 250 Voie Rue Jules Vallès

Code postal 83130 Commune LA GARDE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT